

## Conclusions du travail synodal 2021-2022

### Réseau BAPE 19 « Baptisés, Agissons Pour notre Eglise en Corrèze »

#### 1 -Introduction : notre démarche

Pour participer à la démarche synodale diocésaine comme romaine, le réseau Bapé 19 a choisi plusieurs « entrées » repérées dans des recommandations du rapport de la CIASE, 90% des 120 membres ayant l'occasion de suivre de leur côté la méthode suggérée par le diocèse car ils y ont des responsabilités.

Nous avons entendu en décembre 2021 le père Christoph Théobald sur le thème 'Vivre l'expérience de l'égalité de baptisés » et sur une présentation du document synodal romain.(60 personnes présentes)

Nous avons proposé 4 rencontres de travail synodal, chacune sur un thème différent, dont l'ordre n'a aucune valeur hiérarchique: les choix pastoraux, la gouvernance dans l'Eglise, la gestion financière et l'autorité cléricale et épiscopale.

Pour trois d'entre elles, afin d'éclairer nos échanges nous avons invité un expert avant de débattre et de formuler des propositions.

Une moyenne de 32 personnes a participé aux rencontres, ce qui fait que plus de 50 personnes ont participé à au moins une rencontre. Plus de 30 personnes supplémentaires ont suivi le travail sur le site Bapé 19 (enregistrement des conférences, retours ...)

#### Introduction faite à la première rencontre (24 octobre 2021)

A la fin du rapport de la CIASE, 43 propositions sont faites pour des transformations dans l'Eglise. Elles nous rejoignent dans notre désir d'une Eglise au service de l'humanité et de l'Evangile avant d'être au service d'elle-même, comme le dit le texte fondateur de Bapé19.

Ce rapport insiste en effet sur le caractère profondément systémique du phénomène, qui n'est pas l'accumulation de brebis galeuses ayant fauté occasionnellement, mais qui est caractéristique de l'institution ecclésiale catholique, comme le dit Jacques Neyrinck. Il appelle à une profonde modification de la gouvernance de l'Eglise, notamment en ce qui concerne « la concentration entre les mains de l'évêque des pouvoirs d'ordre et de gouvernement ». Il appelle à une forme de « séparation des pouvoirs » qui devrait passer par un renforcement de la présence de laïcs, de femmes notamment, dans les sphères décisionnelles de l'Eglise catholique.

Il faut alors envisager des mesures concrètes pour pallier cette déficience systémique.

*« La coïncidence de tous les pouvoirs entre les mains d'une personne, l'évêque ou le pape, écrit encore Frère Vesco va à l'encontre d'une pratique commune aux États de Droit démocratique, tellement féconde : la séparation des pouvoirs, qui encourage un équilibre des institutions et freine les abus,. Plus que l'organisation hiérarchique de l'Eglise, c'est sa connotation monarchique qui est en question. Juridiquement les trois pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont de fait concentrés dans les mêmes mains. Symboliquement, les clercs peuvent facilement être entourés d'un halo de sacralité qui n'est salutaire pour personne et qui en ferait presque des êtres de droit divin. »*

Osons imaginer autre chose, même si nous sommes tellement habitués et formatés dans un fonctionnement que l'on croyait le seul possible

C'est ce que nous vous proposons de faire aujourd'hui : envisager des mesures concrètes particulièrement dans le domaine de la gouvernance diocésaine et paroissiale (ou équivalent). Nous proposerons d'autres rencontres sur d'autres thèmes de ces propositions : la gestion financière, les choix pastoraux, la place des clercs etc ...

Pour conclure cette introduction, voici un extrait d'une contribution de l'un d'entre nous qui ne peut pas être là aujourd'hui mais nous l'a envoyée :

*« Ce n'est pas seulement une question institutionnelle de gouvernance, comme toutes les organisations humaines en ont, nous fait-il remarquer, mais une question de confiance dans l'Esprit de Dieu qui accompagne son Eglise. Mais ce que nous apprenons des problèmes de gouvernance des organisations humaines peut et doit nous servir, notamment pour ce qui concerne l'enjeu très classique des rapports complexes et souvent conflictuels entre pouvoir et transparence, et l'enjeu si particulier à l'Eglise de l'unité dans la diversité. Dans le torrent des révélations publiques des scandales d'abus sexuels ou spirituels qui font si mal, nous avons la chance que le rapport de la CIASE nous aide à mieux discerner l'origine de certains comportements inadéquats et inhumains de notre Eglise dans une gouvernance qui les favorise. Nous sommes dans la joie de constater que le Pape François a voulu que le synode des évêques sur la synodalité soit précédé d'une réflexion dans tous les diocèses, où le secours de l'Esprit Saint est invoqué. »*

La démarche de Bapé 19 ainsi rejoint les démarches synodales diocésaine et universelle.

Alors au travail ! Echangeons, partageons, dans un esprit de bienveillance et de construction de l'Eglise !

Nous retenons plus particulièrement la recommandation n°34 du rapport de la CIASE

*La commission considère qu'il convient de passer au crible :*

- la constitution hiérarchique de l'Église catholique au vu des tensions internes sur sa compréhension d'elle-même : entre communion et hiérarchie, entre succession apostolique et synodalité et surtout entre l'affirmation de l'autorité des pasteurs et la réalité des pratiques de terrain, de plus en plus influencées par des fonctionnements démocratiques ;*
- la concentration entre les mains d'une même personne des pouvoirs d'ordre et de gouvernement, ce qui conduit à insister sur l'exercice rigoureux des pouvoirs et, notamment, sur le respect de la distinction entre for interne et for externe ;*
- l'identification de la puissance sacramentelle avec le pouvoir.*

## **2 - Ce qui a été dit aux rencontres :**

Comme il a été demandé, nous rendons compte pour chacune des quatre rencontres de paroles de participants sous forme de verbatim. Venant de différents lieux du diocèse, elles expriment des avis et des situations variées et qui sont les leurs. Dans un deuxième temps, des propositions concrètes ont été élaborées en petits groupes. Elles sont de tous ordres et il n'y a pas de valeurs hiérarchiques.

### **2 – A - Première rencontre synodale, 24 octobre 2021.**

#### **La gouvernance dans l'Eglise**

Nous partageons en petits groupes des constats locaux comme diocésains sur quatre points sur les questions de gouvernance dans l'Eglise au niveau local comme diocésain en évitant de personnaliser : la pastorale, les finances, les relations humaines et leur gestion, la mission de l'Eglise (célébrer, annoncer et servir).

#### **Des questions et constats sous forme de verbatim :**

- Des questions :

« Les laïcs sont-ils souhaités ? S'ils ne le sont pas, pourquoi ? »

« Les prêtres laissent-ils les laïcs agir ? Avec quelle place ?

« Funérailles : on retire la mission de célébrer les funérailles à des laïcs alors qu'ils les occupaient depuis plusieurs années. Des prêtres veulent à nouveau célébrer les funérailles. Pourquoi ? »

« Est-ce que les prêtres prennent le temps d'aller voir les malades ? leur donner les sacrements ? »

« Les EAP fonctionnent-elles vraiment ? Existent-elles partout là où il doit y en avoir ? »

« Des prêtres sont venus d'autres pays, mais pourquoi ne pas avoir promu la participation et la formation des laïcs ? »

« Pourquoi n'y a-t-il pas de jeunes qui s'investissent ? Quel dialogue avons-nous avec eux ? »

« Aujourd'hui, à qui je peux confier mes petits enfants pour un baptême s'ils le demandent ? »

« Le mot démocratie est prononcé : L'Eglise est-elle une institution comme les autres ? Pourra-t-elle ou devra-t-elle appeler sur ce point ? »

« Et si on allait vers un Concile national plénier ? (voir appel de 15 intellectuels) »

« Quand les diacres sont invités à une rencontre et que les épouses ne sont pas invitées... : pourquoi ? »

« Pourquoi les Assemblées dominicales sans prêtres sont-elles refusées dans notre diocèse (alors qu'elles ont lieu ailleurs). »

« Pourquoi refuser que des confirmations de jeunes soient préparées dans les mouvements ? »

- des constats :

« En Corrèze 250 000 habitants, et combien sont engagés en Eglise en Corrèze, 250 personnes seulement?! C'est bien peu. »

« Depuis 10 ans, on entend toujours « on n'a pas de prêtre ». Or l'évêque il y a 10 ans disait aux laïcs : « Faites votre travail ». »

« On ne se souvient pas assez de Vatican 2. Ce qui est premier ce sont les communautés chrétiennes. (La communauté chrétienne cf les Actes des apôtres.) »

« Pas assez de place donnée aux laïcs, or nous manquons de prêtres. »

« Quand on prend des décisions dans une paroisse, cela ne devrait pas remonter systématiquement à l'évêque. »

« Quand des prêtres célèbrent les funérailles à l'arrache, pendant ce temps, ils ne vivent pas leur mission. Il y a des lieux où les évêques délèguent davantage aux laïcs. »

« Dans de nombreux clochers même de petite ville, dans quelques années il n'y aura pas 10 personnes à l'église. »

« Mais quand il y a des problèmes, on sait nous faire appel à nous les laïcs ! »

« Nécessité absolue que la démocratie doit s'inviter dans l'Eglise. Assez des voix consultatives, les représentants de laïcs doivent avoir des voix décisionnelles. »

« On ne peut pas accepter que les Assemblées sans prêtres soient refusées, ou encore que soit refusées des confirmations de jeunes préparées dans les mouvements. »

« Aujourd'hui dans notre Eglise, il y a un message trop politisé, et trop politisé à droite n'est pas admissible. »

« Ne pas pouvoir se rassembler et travailler ensemble est une souffrance. »

« Nos communautés n'ont souvent plus beaucoup d'âmes. »

« Des laïcs ont perdu des missions reprises par le prêtre. »

« Nous sommes dans une Eglise au service du culte seul. »

« Il faut former les gens, laïcs et prêtres. »

« Repli de l'Eglise : peur du monde extérieur, du regard des autres => donc il faut oser, ne pas avoir mauvaise conscience d'être ce que nous sommes, des baptisés. »

« Il n'y a pas de lieu de gouvernance partagée, clergé et laïcs. »

« Il y a une confusion chez l'évêque entre sa dimension pastorale et la gouvernance, absence de contre-pouvoirs. »

« Il y a une trop grande concentration des pouvoirs sur l'évêque et les prêtres: n'y-aurait-il pas comme une contamination de l'infaillibilité papale ? »

« Trop de manque de confiance, de manque d'humilité dans nos communautés. »

### **Des propositions**

Mettre en œuvre un synode diocésain présidé par une équipe de laïcs qui sera un organe décisionnel.

Constituer dans le diocèse un conseil ou une commission chargé de travailler à la réforme de la gouvernance pour une réelle participation des laïcs. Des laïcs y seront élus dans les communautés par les baptisés après avoir fait connaître à tous les baptisés la démarche de cette élection.

Organiser un audit sur la gouvernance diocésaine.

Elargir tous les conseils diocésains par l'élection de laïcs.

Associer des laïcs à la gestion financière des paroisses et des diocèses avec voix délibérative. Créer localement des instances avec des baptisés élus par leurs pairs et donner une âme à des projets.

Constituer un conseil ou une commission diocésaine pour travailler à la mission des laïcs.

Réunir régulièrement les baptisés en Assemblée communautaire (locale ou/et diocésaine) avec parité géographique, clercs et laïcs, hommes et femmes. Y rendre public et transparent la vie de l'Eglise locale et diocésaine sur les thèmes de gouvernance, pastorale, finances...

Mettre en responsabilité les laïcs dans la vie de l'Eglise en général.

Créer un poste de RH au diocèse.

Ne pas demander systématiquement la validation par l'évêque de propositions faites sur le terrain. Le curé (in solidum ou pas) a sa propre responsabilité. C'est un principe de responsabilité et de confiance.

Créer dans chaque communauté locale des cellules locales constituée de baptisés d'accueil inconditionnel des personnes qui viennent frapper à la porte de l'Eglise, afin qu'elles soient accueillies par des baptisés.

Former les jeunes dans l'Eglise, dans les mouvements, à l'école...au respect de leur corps et celui des autres

Voir inscrit, rappelé, que la justice de l'Eglise ne dispense pas de la justice des hommes.

Respecter le droit à la différence dans et hors Eglise.

Poser en principe général celui de la subsidiarité.

Proposer des Assemblées dominicales de la Parole sans prêtres.

Proposer aux mouvements de préparer la confirmation de jeunes.

## **2 – B - Deuxième rencontre synodale, 15 janvier 2022.**

### **La gestion financière dans l'Eglise**

Le 15 janvier, nous avons échangé sur la gestion financière dans l'Eglise au niveau diocésain comme local. (voir par exemple les recommandations 33 et 34 du rapport de la CIASE)

Pour nous y introduire, nous avons demandé au Père Bernard Zimmerman, membre du conseil diocésain aux affaires économiques, de nous éclairer sur un plan canonique et connaissance de la gestion financière diocésaine et à Jean Jacques Lacombe d'apporter son témoignage de longues années de trésorier paroissial.

Ensuite, après avoir fait des constats, nous avons élaboré des propositions concrètes.

### **Les constats sous forme de verbatim**

« Il y a une trop grande opacité sur les finances de l'Eglise, sur la gestion des finances et l'immobilier de l'Eglise, au niveau local comme diocésain, un grand manque de transparence et c'est dommageable. »

« Le Système financier de l'Eglise est pyramidal, c'est le fait du prince : l'évêque est nommé, et il nomme les prêtres. »

« Que se passe-t-il dans l'association diocésaine ? Il n'y a aucune transparence. »

« Par culture, sur les finances, on n'ose pas demander d'information à l'Eglise. Et pourtant, il le faudrait. »

« Même les comptables locaux n'ont pas connaissance des comptes diocésains. »

« On ne connaît rien des choix pour des placements et du portefeuille du diocèse. »

## **Propositions**

C'est une anomalie de ne pas avoir de contrôle de droit et de séparation. Abolir l'Accord du 18 janvier 1924, c'est revenir dans le droit commun. C'est une spécificité française que l'on peut faire bouger.

Dans le conseil économique paroissial comme diocésain, créer deux collèges 50/50 : un collège d'élus par l'assemblée des fidèles et un collège de personnes nommées par le prêtre ou l'évêque (pour le diocésain). Avec parité H/F.

Que le conseil économique diocésain comme local soit décisionnaire.

Organiser un audit diocésain sur les comptes et la gestion financière, sur le montant des quêtes, sur l'immobilier, achat, vente ....

Avoir un droit de regard sur la gestion diocésaine, sur comment rentre l'argent et comment il est distribué.

Organiser une assemblée diocésaine où on parle des finances en toute transparence.

Annoncer sur le site du diocèse l'ordre du jour des Conseils diocésains et paroissiaux sur les finances (transparence).

Simplifier les comptes des paroisses.

Publier chaque année les comptes au niveau local et diocésain et ouvrir un droit de réponse sur le site du diocèse à la suite de compte rendu de conseil.

Inciter les donateurs à demander le compte rendu financier du diocèse.

Aider les gens à prendre conscience des droits à connaître.

Créer un fonds pour les plus démunis.

## **2 – C - Troisième rencontre synodale, 12 février 2022.**

### **Les choix pastoraux diocésains**

En premier lieu nous avons entendu le Père Jean-Marie Mallet-Guy sur :

Comment au cours de vos différentes missions avez-vous élaboré des politiques pastorales ? En quoi sommes-nous concernés dans notre responsabilité de baptisés, pour être une Eglise qui sert le monde ? Quelles chances voyez-vous pour l'Eglise dans ce synode sur la synodalité et sa démarche préparatoire ?

Nous retenons de ce qu'il a dit :

- Toujours se dire en quoi mon passé nourrit mon avenir.
- Ensemble dans la diversité. Pas en dehors.
- Construire dans l'aujourd'hui, en s'appuyant sur la Tradition, l'Ecriture.
- Quelle est notre situation aujourd'hui, l'écrire ?
- Qu'est-ce que j'ai appris de la Tradition de l'Eglise ?
- L'importance de la relecture.
- Marcher ensemble.
- Nos pratiques pastorales sont appelées à la conversion.
- L'Eglise dans le monde d'aujourd'hui : être humble, être plus petite, fortement « confessante » c'est à-dire aller plus au cœur de la foi, être ouverte à tous.

Quelques mots retenus : humilité, chercheur, la personne, l'urgence, la relecture à plusieurs, le chemin, ensemble, peuple de Dieu, vivre la communion, aujourd'hui, conversion, baptisés pour servir. Se laisser lire par la Parole de Dieu et l'Ecriture nous lit.

### **Des constats sous forme de verbatim.**

« Un pessimisme nous envahit devant la situation pastorale et les choix qui sont faits dans notre diocèse qui ne vont que dans un sens, dans une tendance. »

- « On s'inquiète quand un service devient un pouvoir. »
- « On relève des difficultés de relations avec le diocèse. L'exemple de la difficulté à obtenir la signature du protocole par l'évêque entre l'Eglise et un Ehpad. Pourquoi ? »
- « On voit un basculement de familles qui allaient à St Antoine et maintenant sont parties à Brive Centre. »
- « L'évêque parle, mais il n'accepte pas les observations. »
- « On s'interroge : Pourquoi de plus en plus de latin dans certaines paroisses, beaucoup de personnes et plus encore de jeunes ne comprennent rien, comment être touchés ? »
- « En catéchèse, des responsables se plaignent de ne pas avoir de contact avec le diocèse. »
- « Une réunion paroissiale en début d'année est importante afin de se rencontrer pour tout l'espace missionnaire. Regret que ça ne se fasse plus. »
- « Par rapport aux familles en deuil, les gens sont très loin de l'Eglise, les homélies sont loin d'eux, quel visage leur montrons-nous de l'Eglise ? »
- « Des sermons sont trop longs. »
- « En pastorale toujours le même schéma : il y a les « sachants » et les autres. »
- « On parle d'urgence, mais rien ne change. »
- « Dans les petites communautés locales, des fidèles prennent des initiatives seuls. Heureusement ! »

### **Des propositions**

Confier l'organisation du diocèse à des laïcs, pour libérer les prêtres appelés à d'autres tâches qu'eux seuls peuvent remplir.

Reconnaître sur le terrain, dans chaque communauté, une place pour chacun selon son charisme  
Gérer les charismes pour faire éclore les qualités de chacun.

Changer de paradigme, se dire où sera la communauté chrétienne avant de penser uniquement à partir des « prêtres ». Regarder avec qui faisons nous Eglise aujourd'hui ?

Prévoir une rencontre pastorale chaque début d'année sur tout un Espace missionnaire

Ne pas donner trop d'importance au prêtre; sans s'obséder sur le prêtre, afin qu'il serve sa vocation sacerdotale.

Pratiquer la relecture systématique entre les différents acteurs pastoraux pour déboucher vers des avancées.

Faciliter les rencontres entre les mouvements, funérailles, catéchèse ....pour une fertilisation croisée.

Traiter en priorité le problème du manque de prêtres à court terme. Imaginer une Eglise avec très peu de prêtres.

Garder le lien avec les familles concernées par les funérailles.

Consacrer un temps de pastorale avec les parents après un temps de catéchèse avec les enfants (ou pendant ou avant)

En liturgie : que les laïcs puissent s'organiser pour prier.

Imprimer les textes de l'ordinaire de la messe sur les feuilles de messe, pour accueillir ceux qui ne sont pas des habitués.

Pratiquer l'accueil inconditionnel des personnes. (Mais on manque de recette !)

Partager les expériences positives d'autres diocèses. Les visiter là où les choses paraissent réussies.

Professionnaliser les bénévoles. (par des acquisitions de compétences, une suivi de leur mission, une gestion des ressources humaines etc...)

Se saisir nous-mêmes, laïcs, de nos questions, ne pas attendre que quelqu'un ait la réponse à notre place.

Penser en termes de « ensemble », « communauté ».

## **2 – D - Quatrième rencontre, 26 mars 2022.**

### **Sur le thème de l'autorité cléricale et épiscopale**

Pour nous aider à prendre du recul sur la question de l'autorité cléricale et épiscopale, nous avons invité Monique Beaujard, ancienne directrice du Service « Famille et société » à la Conférence des Evêques de France, Membre du collectif Promesses d'Eglise et présidente des Amis de la Vie.

Nous retenons de son intervention :

Abus sexuels, abus de pouvoir et abus de conscience : il y a à la base un problème d'exercice du pouvoir.

Dans sa lettre au Peuple de Dieu, le Pape François lance un appel à tous les baptisés afin que chacun se sente concerné. C'est une transformation pour nous tous. Il nous demande que l'on rêve une autre Eglise.

Il y a de la peur et de la souffrance du côté des prêtres et des évêques. Il y a beaucoup de prêtres formidables, mais ils ont trop souvent le nez dans le guidon.

Il est illusoire de penser que le cléralisme pourrait être résolu seulement par l'une des parties. Il faut les deux : clercs et laïcs.

Au fil des siècles, on est passé de l'Eglise à la maison (premiers chrétiens) à la maison de l'Eglise. Cela a donné du poids au célébrant. La théologie des sacrements a réorganisé l'Eglise, on a séparé le spirituel et le temporel. Et il y a alors eu accentuation de la séparation entre célébrant et laïcs. On entend alors que l'autorité des prêtres est assise sur l'exclusivité à distribuer les sacrements. Vatican II a accentué cela en disant que les prêtres sont les dépositaires du savoir. C'est très fort dans la conscience des laïcs. Et même formés, les laïcs ne sont pas reconnus par leur parole de sachant (et c'est encore pire quand il s'agit des femmes !) non seulement par les prêtres mais par les laïcs eux-mêmes.

Ne pas oublier que le prêtre est vu comme celui qui sait tout, et serait par définition bon, sans garde-fou. Il faut dans l'Eglise des contrôles, des contre-pouvoirs. Dans un désaccord avec un prêtre il faut mettre l'Evangile en avant, et proposer de le faire ensemble.

Avec le pape François, ce qui importe, c'est l'incarnation, pas le savoir. Avec le peuple synodal, le curseur est déplacé. C'est à nous tous de donner à voir de la vie du Christ, de l'annonce de l'évangile. Avec cette démarche synodale, le pape prend le temps, il veut que tous les gens participent et comprennent que tout ne viendra pas de Rome.

Que les laïcs prennent des initiatives !

### **Des constats sous forme de verbatim**

« En Corrèze le climat avec des clercs s'est aggravé depuis 4 à 5 ans. Avant des laïcs pouvaient mener plus facilement des actions. Par exemple il a été mis fin dans des endroits à des cérémonies entre chrétiens, à des réunions de lecture de la Parole en l'absence de prêtre, à la prise en charge des célébrations des funérailles par des laïcs. Est arrivé aussi la question du contrôle par des prêtres des chorales venant chanter dans les églises, des musiques choisies pour un mariage ou un enterrement etc.. »

« Nous ne comprenons pas par exemple le refus de l'évêque de proposer des assemblées dominicales de la Parole sans prêtre. Cela s'était développé, et aujourd'hui il y a une perte de gens capables de le faire. Ces interdits par l'évêque (ou en tout cas vécus comme tels) sont démoralisants. Tout cela nous prive d'en bénéficier et prive aussi des jeunes et autres personnes qui ne seraient pas dans les « bons mouvements ». »

« Nous constatons que les prêtres ne participent pas aux réunions du réseau Bapé 19 (même quand on invite un théologien de renom). On s'interroge : recevrait-il un « interdit » de participation avec risque de rétorsion ? »

« Nous voyons que des prêtres ont des peurs, des craintes vis-à-vis de l'évêque. On ne les sent pas libres. »

« Installation des EAP : les statuts sont édictés par l'évêque et le prêtre s'entoure de personnes à sa manche : c'est vécu comme un abus de pouvoir. Dans une communauté locale du diocèse, l'EAP est bloquée dans son fonctionnement, impossibilité de discuter avec le prêtre. Le prêtre est lui aussi entravé dans sa vocation. »

« On a parfois l'impression que des prêtres ou des évêques sont là pour faire carrière. »

« Nous voyons des prêtres souffrir, isolés ou soumis à des pressions. »

« Il y a un effet pervers de la nomination de curés insolidum décidée depuis les orientations diocésaines. Au bout de quelques années, dans des endroits, on ne sait pas qui est curé de qui. Dans d'autres, le prêtre s'est fait son petit territoire sur le modèle d'une paroisse. »

« Nous constatons dans nos responsabilités, souvent à nos dépens, que des prêtres d'une même fraternité sacerdotale ne se parlent pas entre eux. Ils semblent ne pas être dans la capacité de prendre des décisions ensemble. On voit des prêtres modérateurs qui souffrent de cette situation. »

« Les dialogues prêtres /laïcs se font plus informels mais ces dialogues sont de moins en moins nombreux. »

« Des laïcs ont du mal à être entendus par des prêtres comme par l'évêque. Et pourtant il faudrait faire remonter à l'évêque des propositions, des constats... »

« Nous nous interrogeons beaucoup sur la formation des prêtres au séminaire : est-elle vraiment adaptée pour qu'ils remplissent leur ministère dans le monde d'aujourd'hui ? N'invite-elle pas trop au pouvoir clérical ? »

« On ne comprend pas l'arrêt du CEFAC ni la manière dont cela s'est passé. Une évaluation a-t-elle été faite ? Si oui, pourquoi n'a-t-elle pas été publiée ? Quel suivi y-a-t-il des personnes qui y ont participé ? »

« Trop de gens restent à la porte de l'Eglise, sans qu'on les invite. Nous ne voyons pas grand-chose pour les accompagner. On se recroqueville sur le culte seul. »

« Trop de gens ont l'image d'un Dieu dur, sans amour pour son peuple. Nous avons l'impression que nous ne permettons pas assez de bouger cette image. »

« Le réseau Bapé19 est important pour nous car il s'inscrit dans l'Eglise. »

### **Des propositions :**

Que les évêques et les prêtres quand ils ont eu des responsabilités retournent régulièrement à un état de prêtre de paroisse.

Repenser totalement la formation et l'accompagnement des futurs prêtres. Modifier le concept des séminaires. Créer un système d'études avec un tronc commun comprenant des laïcs appelés à des missions d'Eglise et des futurs prêtres, une formation ouverte sur le monde et les sciences humaines, avec un second cycle réservé aux futurs prêtres.

Instaurer un dialogue avec l'évêque afin entre autres qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir son autorisation ou celle du prêtre pour toute initiative qui ne le nécessite pas.

Que notre évêque visite les fraternités de laïcs dont il a souhaité la création.

Créer des conseils pastoraux au niveau local.

Avoir dans le diocèse une personne chargée de la gestion des laïcs (bénévoles et salariés) pour une bonne gestion des ressources humaines, les informer, suivre leur évolution, gérer les fins des mandats ...

Créer des interfaces d'évaluation et des groupes de rencontre permettant de rendre compte.

Instaurer dans le diocèse les ministères de catéchistes et d'acolyte comme l'a instauré le Pape François. Qu'il en soit de même pour les accompagnateurs des familles en deuil.

Donner un rôle plus important à la communauté chrétienne lors du choix d'un nouvel évêque.

Revoir le rôle du Nonce apostolique.

Accompagner ceux qui sont à la porte de l'Eglise, organiser des rassemblements et des retraites très ouvertes, sans donner l'impression que c'est réservé à des initiés. Créer un service diocésain dédié.

**En conclusion**

Nous croyons au renouveau de l'Eglise et nous y attelons. Nous ne pouvons pas laisser tomber. Même peu nombreux dans notre diocèse et dans nos communautés locales, nous sommes ensemble avec tous et voulons continuer à faire Eglise.

A l'issue de ce travail, il nous apparaît que s'ouvrent des pistes d'action que le réseau Bapé19 peut mettre de lui-même en œuvre sans attendre. Dès l'été, il poursuivra ainsi ce pour quoi il a été fondé : servir l'Evangile guidé par l'Esprit, prendre le risque de s'aventurer là où l'Esprit Saint nous guidera et continuer à vivre de l'espérance commune : marcher ensemble sur le chemin des Béatitudes en Eglise, avec l'Eglise et pour l'Eglise.